

**Journée d'étude**  
**"Les nouveaux espaces industriels : entre attractivité et compétitivité"**

**17/12/2014, FSEGSC, salle de conférence Bleue, pôle universitaire Belgaid**

**Problématique**

A l'ère de la globalisation, les notions de compétitivité et d'attractivité des espaces industriels en particulier et des territoires en général acquiert une importance majeure notamment en ce qui concerne les politiques de développement. Camagni (2002) affirme qu'un territoire compétitif est celui disposant d'un avantage local à caractère dynamique. La disponibilité des facteurs traditionnels comme le travail et le capital a un rôle de plus en plus faible.

Désormais, les firmes recherchent une organisation territoriale efficace qui leur permettrait de renforcer leur compétitivité. Il s'agit d'un tissu industriel local performant sur lequel l'usage des nouvelles technologies est maîtrisé et les connexions entre les différents agents économiques se réalisent rapidement. Aussi, l'attractivité est devenue un impératif pour créer des emplois, augmenter l'investissement dans l'industrie et les services, accéder au marché mondial et aux nouvelles technologies. Séduire l'investisseur potentiel est donc un objectif majeur pour tous les territoires, quel que soit leur niveau de développement (Michalet, 1999).

Dans ce contexte, l'action publique joue aussi un rôle déterminant dans la stimulation des facteurs attractifs, par le biais notamment de l'éducation et de la formation, la recherche et le développement d'une part et l'émergence de districts industriels enrichis d'un trinôme vertueux innovation/ recherche technologique/formations "professionnalisantes" optimisant une stratégie de développement du capital humain (Colletis, 1997) d'autre part.

En Algérie, le programme de création à l'échelle nationale de 42 nouvelles zones industrielles (CNI, 2011, MIPMEPI) sur une superficie de 9000 Ha dont une zone dans la wilaya d'Oran (Oued Tlalat de 250 Ha, ANIREF, 2011) vise la création d'espaces industriels durables et performants sur lesquels reposeraient la compétitivité des entreprises (PME) et l'attractivité des territoires des wilayas.

Dans ce sens, l'espace industriel ne se limite pas à une d'offre foncière, bien qu'elle soit importante en tant qu'espace de terrains aménagés, Juridiquement et techniquement aptes à

recevoir des bâtiments, des installations Industrielles et/ou d'entreposage, c'est surtout un espace de vie qui doit favoriser la dynamique d'un tissu productif tout en intégrant les normes environnementales, la diversification des services d'innovation et de logistique. Ces nouveaux concepts doivent tenir compte de l'ouverture, de la spécialisation, de l'intégration, des réseaux d'innovation, des économies externes dont les enjeux majeurs sont l'attractivité, la compétitivité et l'innovation des entreprises.